

N° 45 / AVRIL 2019

Le devenir des titulaires d'un Master en formation initiale obtenu en 2016 à l'université de Rennes 1

Situation 30 mois après l'obtention du diplôme (1 508 diplômés, 78% de réponse à l'enquête)

36,9%

des diplômés poursuivent des études

93,1%

des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études sont en emploi

79%

ont un emploi stable

69,4%

ont un statut de niveau « cadre »



Une majorité de diplômés en Droit, économie et gestion

À la rentrée 2015/2016, l'université de Rennes 1 proposait 28 mentions de Master regroupées en trois domaines de formation. Les diplômés du domaine **Droit, économie, gestion, les plus nombreux, représentent près de six diplômés sur dix (57,1%)** et ceux du domaine **Sciences, technologies, santé, plus de quatre diplômés sur dix (44,2%)**. Enfin, le domaine Sciences humaines et sociales est représenté par les diplômés du Master philosophie (0,6%).



Répartition hommes/femmes : des disparités par domaine

On compte **53,2% de femmes** parmi les diplômés de Master 2016 et **46,8% d'hommes**. Cependant, cette répartition varie fortement selon les domaines de formation. Si les femmes sont minoritaires en Sciences, technologies, santé (44,2%), elles sont, à l'inverse, majoritaires en Droit, économie, gestion (60,2%).



La moitié des diplômés issus des lycées de Bretagne

La moitié des titulaires d'un Master (50,8%) a obtenu son baccalauréat en Bretagne, dont 23,7% en Ille-et-Vilaine.



60,3% des diplômés issus de la série scientifique

Plus de neuf diplômés sur dix d'un Master sont titulaires d'un baccalauréat de la filière générale (93,2%). La série S est la plus représentée avec six diplômés sur dix devant la série ES qui regroupe plus d'un quart des diplômés (28,6%).

→ 1. Répartition des effectifs par genre et mention (Ensemble des diplômés en formation initiale)

source Apogée

	Femme	Homme	Ensemble
Administration des entreprises	37	38	75
Banque, finance	12	25	37
Droit des affaires	51	28	79
Droit européen	20	5	25
Droit privé	79	33	112
Droit public	52	22	74
Droit social	14	7	21
Économie et gestion des entreprises	36	36	72
Économie et gestion publiques	13	22	35
Finance, compta. et contrôle de gestion	68	68	136
Management et res. humaines	36	5	41
Marketing	54	21	75
Science politique	42	24	66
Statistiques, économétrie	4	9	13
Total Droit, Économie, Gestion (DEG)	518 (60,2%)*	343 (39,8%)*	861 (57,1%)**
Biodiversité, écologie, environnement	50	42	92
Biologie, agronomie, santé	103	61	164
Chimie	16	21	37
Électronique et télécommunications	-	22	22
Informatique	6	57	63
Mathématiques et applications	16	48	64
Mécanique et sciences pour l'ingénieur	-	10	10
Métiers de l'éduc. et de la formation	33	20	53
MIAGE	4	16	20
Modélisation	2	10	12
Physique	3	15	18
Santé publique	35	13	48
Sc. de la terre et de l'environnement	14	21	35
Total Sciences, Technologies, Santé (STS)	282 (44,2%)*	356 (55,8%)*	638 (44,2%)*
Philosophie	3	6	9
Total Sciences humaines et sociales (SHS)	3 (3/9)	6 (6/9)	9 (0,6%)
Ensemble	803 (53,2%)	705 (46,8%)	1 508 (100%)

Lecture :

* Parmi les titulaires d'un master DEG, 60,2% sont des femmes.

** Le domaine DEG rassemble 57,1% de l'ensemble des titulaires d'un master.

Caractéristiques générales de l'étude

Les étudiants ayant obtenu un master à l'université de Rennes 1 en 2016 ont fait l'objet d'une enquête sur leur devenir au cours des 30 mois suivant l'obtention de leur diplôme. Cette enquête s'inscrit dans une démarche nationale, initiée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGES-IP) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Bien que l'analyse de «la formation tout au long de la vie» et des mobilités internationales (échanges ERASMUS, partenariats universitaires...) soient très intéressantes, nous nous sommes concentrés, au regard des objectifs de cette étude, exclusivement sur les diplômés d'un master de nationalité française (ou étranger ayant obtenu le baccalauréat en France) et en formation initiale (y compris en alternance).

Les étudiants en formation continue ont fait l'objet d'enquêtes spécifiques pilotées par le Service formation continue et alternance (SFCA) de l'université de Rennes 1.

La collecte des réponses s'est déroulée du 1^{er} décembre 2018 au 2 février 2019. Sur les 1 508 diplômés interrogés, 1 176 ont répondu soit un taux de réponse de 78%.

Les données relatives à chaque mention de master ainsi que le répertoire des emplois occupés sont sur le site du Service orientation, insertion, entrepreneuriat (SOIE), site dédié à l'insertion professionnelle et aux relations entreprises de l'université de Rennes 1. <https://soie.univ-rennes1.fr>

→ 2. Population répondante selon le genre et le domaine de formation

	Diplômés	Répondants	Taux de réponse
Femmes	803	612	76,2%
Hommes	705	564	80%
DEG	861	678	78,7%
STS	638	494	77,4%
SHS	9	4	(4/9)
Total	1 508	1 176	78%

Poursuites d'études

Près de 4 diplômés sur 10 poursuivent des études à l'issue du master

Trente mois après l'obtention du master, 36,9% des diplômés déclarent avoir poursuivi des études. Parmi eux, 78,6% ont poursuivi directement après l'obtention du diplôme et 21,4% ont repris après une ou deux années d'interruption. Cette poursuite d'études diffère selon le domaine de formation. Les diplômés du domaine Sciences, technologies, santé poursuivent plus souvent que ceux du domaine Droit, économie, gestion (**40,3% contre 34,4%**).

Si les taux de poursuites d'études des femmes et des hommes sont assez proches (respectivement 35,9% contre 37,9%), les titulaires d'un baccalauréat général sont en revanche proportionnellement plus nombreux à poursuivre des études que les titulaires d'un baccalauréat technologique (**41,4% contre 20,7%**).

Types de poursuite d'études : des disparités par domaine

Parmi les diplômés qui poursuivent directement des études, plus de trois diplômés sur dix préparent un doctorat, 29,1% intègrent une formation préparant aux métiers du droit (avocat, clerc, juriste, huissier, notaire...), près de deux étudiants sur dix s'inscrivent dans un autre master, 7,6% préparent divers concours de la fonction publique, 2,4% préparent les concours de l'enseignement et 11,5% s'orientent dans d'autres formations. Cf tableau n°3

Les diplômés d'un master en Sciences, technologies, santé poursuivent majoritairement en doctorat (58,2%) tandis que ceux de Droit, économie, gestion se dirigent principalement vers les formations préparant aux métiers du droit (53,5%). Ce phénomène de poursuite d'études post-master est assez attendu puisqu'il s'inscrit dans une logique directe d'insertion professionnelle. Plus surprenant, on constate que près de deux diplômés sur dix (12,4% en DEG et 24,8% en STS) se réinscrivent dans un nouveau master.

→ 3. Les poursuites d'études directes post-master en fonction du domaine de formation

	DEG	STS	SHS	Total
Doctorat	9,2%	58,2%*	-	31,2%**
Formations préparant aux métiers du droit	53,5%	-	-	29,1%
Master	12,4%	24,8%	(1/2)	18,2%
Divers concours de la fonction publique	14,1%	-	-	7,6%
Concours de l'enseignement	1,6%	2,6%	(1/2)	2,4%
Autres formations	9,2%	14,4%	-	11,5%

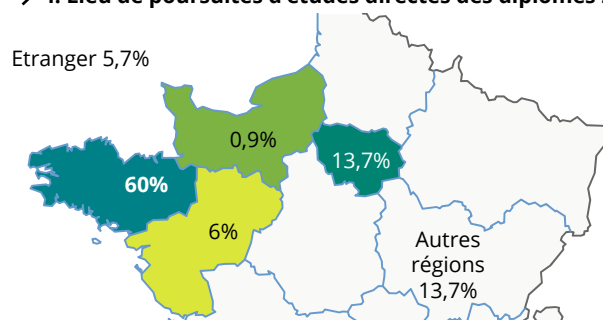
Lecture : * Parmi les titulaires d'un master du domaine STS ayant poursuivi directement des études après l'obtention du master, 58,2% se sont inscrits en Doctorat. ** 31,2% des titulaires d'un master ont poursuivi en doctorat directement après l'obtention du master.

Plus de 4 poursuites d'études sur 10 ont lieu à l'université de Rennes 1

L'année suivant l'obtention du Master, six diplômés sur dix se sont réinscrits dans un établissement breton, dont **44,7% à l'université de Rennes 1**.

Par ailleurs, ils sont 13,7% à partir en région parisienne, 6,9% vers les régions limitrophes (Pays de la Loire et Normandie), 13,7% vers d'autres régions et 5,7% à l'étranger.

→ 4. Lieu de poursuites d'études directes des diplômés 2016



Situation 30 mois après le Master

30 mois après : 87,2% des diplômés sont en emploi

Sur l'ensemble des diplômés interrogés au 1^{er} décembre 2018, soit près de deux ans et demi après l'obtention du Master, 87,2% sont en emploi (dont 14,5% ont un contrat de travail dans le cadre de leurs poursuites études*), 4,6% en études et 8,1% sont sans emploi.

* En contrat doctoral, en alternance...

→ 5. Situation 30 mois après le master selon le domaine de formation

	En emploi	En études et en emploi	En études	Sans emploi	Total
DEG	79,8%	7,4%	4,6%	8,2%*	100%
STS	63,2%	24,3%	4,5%	8%	100%
SHS	(3/4)	-	(1/4)	-	(4/4)
Total	72,8%	14,5%	4,6%	8,1%	100%

Lecture : *8,2% des titulaires d'un master du domaine Droit, économie, gestion sont sans emploi 30 mois après l'obtention de ce diplôme.

Insertion professionnelle (sans poursuite d'études, hors doctorat)

Un taux d'insertion élevé : 96,1%

Près des deux tiers des diplômés (63,1%) n'ont pas poursuivi d'études après le master. Parmi eux, 93,1% sont en emploi, 3,8% sont en recherche d'emploi et 3,1% sont en inactivité. En ne prenant pas en compte les inactifs, le taux d'insertion s'élève à 96,1%. Les diplômés du domaine DEG ont un taux d'insertion significativement plus élevé que les diplômés de STS (respectivement 97,5% et 94%). En revanche, quel que soit le domaine de formation, on ne note pas d'écart significatif entre les hommes et les femmes (taux d'insertion de 96,2% pour les hommes et de 96% pour les femmes). Le processus d'insertion de ces diplômés en emploi (et n'ayant pas poursuivi d'études) est assez rapide : le temps moyen de recherche du 1^{er} emploi est de 1,4 mois, près de 6 diplômés sur 10 l'ayant trouvé directement à la sortie du master.

79% ont un emploi stable

Près de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant) trente mois après l'obtention du master. Si aucune différence significative n'est constatée entre les hommes et les femmes, il semble en revanche que les diplômés du domaine DEG occupent plus souvent un emploi stable que les diplômés du domaine STS (83,1% contre 73%). Cf. tableau n°6

La quasi-totalité des diplômés en emploi travaillent à temps plein (97,1%).

72,8% sont «cadres»

Plus de sept diplômés sur dix sont recrutés sur un statut de «cadre» et 23,1% sur un statut de «professions intermédiaires». Les autres (4,1%) se situent dans la catégorie «employé/ouvrier». Les hommes et les diplômés du domaine STS connaissent un meilleur positionnement professionnel que les femmes et les diplômés du domaine DEG.

→ 6. Insertion professionnelle selon le sexe et le domaine de formation

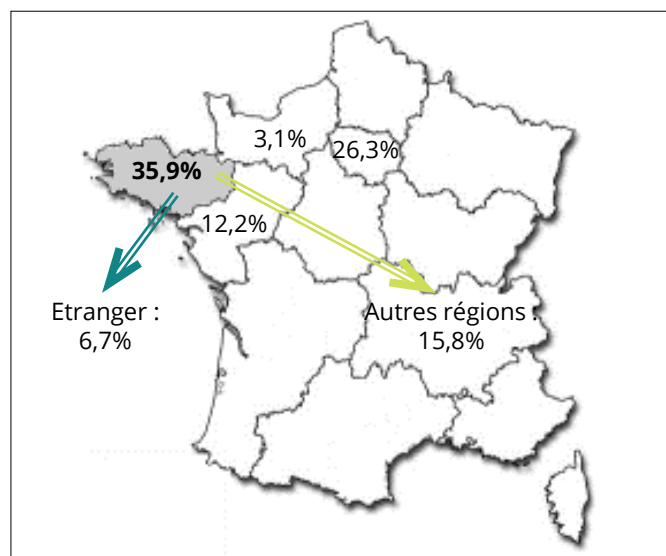
	Femme	Homme	DEG	STS	Ensemble
Taux d'insertion	96%*	96,2%	97,5%	94%	96,1%
Taux de chômage	4%	3,8%	2,5%	6%	3,9%
Taux emploi stable	76,9%	81,2%	83,1%	73%	79%
Taux temps plein	96,1%	98,2%	98,1%	96,2%	97,1%
Taux emploi cadre	65,2%	81,2%	71,5%	75,1%	72,8%

Lecture : *Le taux d'insertion des femmes s'élève à 90,9%.

35,9% des diplômés travaillent en Bretagne

Près de 2 diplômés sur 3 exercent leur emploi en dehors de la région bretonne dont 26,3% en Ile-de-France. À noter que 6,7% des titulaires d'un master travaillent à l'étranger. Cette mobilité géographique est à relativiser selon la région d'origine des diplômés : 45,8% des bretons restent travailler dans la région contre seulement 24,6% des diplômés non originaires de Bretagne.

→ 7. Lieu d'emploi des diplômés 2016



La moitié gagne plus de 1 900 €

Le salaire net mensuel médian (hors primes et 13^{ème} mois) des diplômés d'un master est de 1 930 €. L'écart salarial entre les femmes et les hommes est important et est de 125 € en défaveur des femmes. Par ailleurs, les diplômés du domaine DEG perçoivent un salaire nettement plus élevé de ceux du domaine STS (2 000 € contre 1 813 €).

→ 8. Salaires nets mensuels*

	Femme	Homme	DEG	STS	Ensemble
Moyen	1 920 €	2 067 €	2 068 €	1 872 €	1 992 €
Médian**	1 875 €	2 000 €	2 000 €	1 813 €	1 930 €

* A temps plein, hors primes et 13^{ème} mois, hors diplômés travaillant à l'étranger.
** 50% des salaires sont en dessous de ce montant et 50% sont au-dessus.

Une forte adéquation formation - emploi

Près de 8 diplômés sur 10 (78,3%) en emploi déclarent exercer une activité professionnelle en adéquation voire tout à fait en adéquation avec la formation reçue en master. En revanche, 7% estiment que leur emploi ne correspond ni à leur niveau de qualification ni à la spécialité du master. Les hommes et les diplômés du domaine DEG sont davantage satisfaits par ces deux critères que les femmes et les diplômés du domaine STS.

→ 9. Adéquation emploi - niveau de qualification du master (bac+5) et emploi - domaine de formation

		Niveau Bac+5	
		Oui	Non
Domaine de formation	Oui	78,3%	7,5%
	Non	7,2%	7%

Lecture : 78,3% des diplômés en emploi estiment que leur emploi est en adéquation avec le niveau de qualification (bac+5) et la spécialité du master.

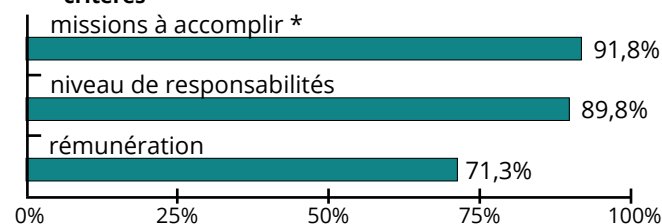
Des conditions de travail satisfaisantes

Les diplômés semblent globalement satisfaits des conditions de travail dans lesquelles ils évoluent. En effet, la plupart d'entre eux sont satisfaits des missions qu'ils exercent (91,8%) et de leur niveau de responsabilités (89,8%).

En revanche, leurs appréciations sont un peu plus mitigées concernant leurs rémunérations puisque près de 3 diplômés sur 10 (28,7%) les jugent peu voire pas du tout satisfaisantes.

Notons que les hommes sont plus souvent satisfaits que les femmes de leur niveau de responsabilités (92,9% contre 86,9%) et que les diplômés du domaine STS sont nettement moins satisfaits de leur rémunération que ceux du domaine DEG (63,1% contre 76,7%).

→ 10. Taux de satisfaction de l'emploi selon différents critères



* Lecture : 91,8% des diplômés en emploi sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits des missions qu'ils exercent.



Rappel des principaux indicateurs d'insertion professionnelle à 30 mois

Titulaire d'un Master (en formation initiale)	Diplômés								
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'insertion ⁽¹⁾	91,7%	91,4%	92,4%	91,4%	90,9%	92,5%	90,7%	90,9%	96,1%
Taux de chômage ⁽²⁾	8,3%	8,6%	7,6%	8,6%	9,1%	7,5%	9,3%	9,1%	3,9%
Taux d'emploi stable ⁽³⁾	82%	81,5%	80%	78%	76,5%	80%	77,2%	80,2%	79%
Taux d'emploi cadre ⁽⁴⁾	74,5%	71,5%	72,5%	74,5%	73,2%	71,6%	65,6%	69,4%	72,8%
Taux d'emploi cadre et prof. inter. ⁽⁵⁾	95,5%	94,5%	94%	95%	92,9%	95,8%	94,3%	94,9%	95,9%
Taux d'emploi à temps plein ⁽⁶⁾	98,5%	98,5%	97%	97%	96,4%	97%	97,6%	98,4%	97,1%
Part des emplois en Bretagne ⁽⁷⁾	35%	38%	38%	36%	36,2%	40,4%	40,2%	41%	35,9%
Salaires net mensuel médian ^{(8) (9)}	1 900 €	1 800 €	1 800 €	1 841 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 900 €	1 930 €

(1) (Personnes en emploi / (personnes en emploi + personnes en recherche d'emploi)) * 100.

(2) (Personnes en recherche d'emploi / (personnes en emploi + personnes en recherche d'emploi)) * 100.

(3) (Personnes en emploi stable (CDI + fonctionnaires + professions libérales) / personnes en emploi) * 100.

(4) (Personnes en emploi cadre / personnes en emploi) * 100.

(5) (Personnes en emploi cadre ou profession intermédiaire / personnes en emploi) * 100.

(6) (Personnes en emploi à temps plein / personnes en emploi) * 100.

(7) (Personnes en emploi en Bretagne / personnes en emploi) * 100.

(8) Salaire calculé pour les diplômés travaillant à temps plein et en France.

(9) Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

+ d'infos sur <https://soie.univ-rennes1.fr>